



Mercredi 26 février 2020

DOSSIER DE PRESSE

Signature de la convention entre le gouvernement et l'ADCK-CCT pour l'accueil de la 10^e conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Thierry Santa, et le directeur de l'Agence de développement de la culture kanak, Emmanuel Tjibaou, ont signé une convention relative à l'accueil par le centre culturel Tjibaou de la 10^e conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées, dont la Nouvelle-Calédonie sera le pays hôte du 19 au 24 avril 2020.

La signature de cette convention s'est déroulée en présence notamment de :

- Kosi Latu, directeur général du Programme régional océanien de l'environnement (PROE),
- Mason Smith, directeur général de l'Union internationale pour la conservation de la nature Océanie (UICN Océanie),
- Jean-Pierre Djaïwé, membre du gouvernement en charge des questions environnementales,
- Didier Poidyaliwane, membre du gouvernement en charge des affaires coutumières et de la culture, président du conseil d'administration du CCT,
- Philippe Germain, membre du gouvernement en charge du Parc naturel de la mer de Corail,
- et de représentants des trois provinces.

La 10^e conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées sera la première conférence régionale de l'agenda biodiversité mondial 2020.

Il s'agira d'un événement majeur pour le Pacifique car il orientera les politiques de conservation instaurées pour la région après 2020, et définira la « voix océanienne » et les messages qui seront partagés avec le reste du monde.





Les organisateurs de la 10^e conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées

Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE)

Organisation régionale intergouvernementale en charge de l'environnement, le PROE coordonne la stratégie régionale de la conservation de la nature et réalise la promotion de la coopération dans le Pacifique.

La Table ronde des îles du Pacifique, présidée par l'UICN Océanie (Union internationale pour la conservation de la nature)

La Table ronde est une coalition d'organisations de conservation de la nature, d'ONG, de bailleurs et d'agences régionales. Elle a été créée pour renforcer les actions de conservation dans la région des îles du Pacifique. Elle est présidée par l'UICN Océanie, basée à Fidji.

Le pays hôte en 2020 : la Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie s'est portée candidate pour accueillir la 10^e conférence pour la conservation de la nature et les aires protégées. Les discussions ont été initiées en mars 2018, lors de la réunion ministérielle sur la conservation des requins, à Apia, à Samoa. Elles se sont poursuivies en octobre 2018 avec la venue à Nouméa d'une délégation du PROE, conduite par son directeur général adjoint, Stuart Chape, pour préparer ce rendez-vous de grande envergure. À cette occasion, un mémorandum d'entente a été signé avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, représenté par Didier Poidyaliwane, membre du gouvernement en charge alors de l'écologie et du développement durable.



La conférence pour la conservation de la nature et les aires protégées
est organisée tous les six ans par le PROE et la Table ronde des îles du Pacifique.



La 10^e conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées

Cette conférence régionale guide les programmes de conservation de la biodiversité des pays et territoires du Pacifique. Elle a pour objectifs de :

- évaluer le cadre régional pour la conservation de la nature et les aires protégées 2014-2020 ;
- établir un nouveau cadre pour la conservation de la nature et les aires protégées dans le Pacifique pour les quatre à sept prochaines années ;
- publier un rapport sur l'état de la conservation en Océanie en 2020, qui évaluera les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs fixés par les engagements de la convention sur la diversité biologique (objectifs d'Aichi).

Il s'agit d'une occasion unique pour la Nouvelle-Calédonie de valoriser sa politique de conservation de la biodiversité et d'être visible à l'échelle régionale et internationale.

L'accent sera mis sur la formulation d'actions concrètes de gestion répondant aux enjeux spécifiques de la biodiversité dans le Pacifique.

Le contexte international

Cette conférence constituera un événement majeur dans le Pacifique, dans la mesure où 2020 sera l'année :

- de l'évaluation des objectifs d'Aichi du plan stratégique 2011-20 de la Convention de la diversité biologique des Nations Unies ;
- de la publication d'un nouveau plan stratégique mondial pour la biodiversité publié lors de la 15^e conférence des parties de la convention de la diversité biologique en Chine en novembre (COP 15 CBD) ;
- du congrès mondial de la nature, organisé par l'UICN à Marseille en juin 2020.

Il s'agit également de l'année d'entrée en vigueur de l'Accord de Paris.





Le programme

Le titre de la conférence est **"Agir pour la nature et la résilience du Pacifique"**. Elle se déroulera du 19 au 24 avril au centre culturel Tjibaou, à Nouméa. Les sujets retenus seront spécifiques au Pacifique et porteront à la fois sur des sujets transversaux (océan, îles, savoirs traditionnels...) et sur des thématiques environnementales (conservation des sites prioritaires, menaces à la biodiversité, gouvernance, financement, conservation de la diversité génétique...).

La première journée sera dédiée à la présentation de l'état de l'environnement dans le Pacifique.

Le dernier jour donnera lieu à une réunion ministérielle de haut niveau, permettant l'adoption d'une déclaration et d'engagements des dirigeants du Pacifique en matière de biodiversité. Cette déclaration sera portée en 2020 dans toutes les instances internationales (congrès mondial de la nature et COP 15 CBD).

Des journées seront également dédiées à des visites de terrain et des rencontres avec les acteurs locaux, dans les trois provinces.

Le lancement officiel et les Prix du leadership en environnement

Le lancement officiel de la conférence a été organisé le 20 juin 2019 au centre culturel Tjibaou, en présence du directeur général du PROE et du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

À cette occasion, la 2^e édition des Prix du leadership en environnement a été lancée. La soumission des candidatures s'est achevée fin décembre 2019 et les lauréats seront annoncés lors de la 10^e conférence.

Les prix seront attribués à des réalisations pertinentes dans les domaines relevant du mandat du PROE, liés à la durabilité environnementale dans les 21 pays et territoires insulaires du Pacifique :

- biodiversité et protection des écosystèmes,
- gouvernance environnementale,
- adaptation au changement climatique et résilience,
- gestion des déchets et lutte contre la pollution.





Objet du partenariat gouvernement / ADCK-CCT

L'objet du partenariat consiste en une mise à disposition de l'ensemble des espaces du centre culturel Tjibaou et de ses équipes pour la tenue de la 10^e conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées qu'accueille la Nouvelle-Calédonie.

Ce partenariat est formalisé par une convention qui définit les engagements du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et de l'ADCK-CCT quant à la tenue de cet événement.

Apport pour l'ADCK-CCT de ce partenariat

L'accueil du PROE au centre culturel Tjibaou fait sens au regard du caractère indissociable entre nature et culture pour les Océaniens et particulièrement pour les Kanak. Le centre culturel Tjibaou est lui-même situé dans un site exceptionnel d'un point de vue environnemental : l'un des derniers sites de forêt sèche en plein cœur de Nouméa, ce site est bordé par la mangrove sur le littoral jouxtant la lagune de Tina. Côté front de mer, le site est soumis aux enjeux de l'érosion et de la montée des eaux.

L'ADCK-CCT souhaite entreprendre dès 2021 la restauration du centre culturel Tjibaou. Ce projet à moyen-long terme commence dès 2020 par la réhabilitation de ses espaces verts entourant les 10 grandes cases : réhabilitation du chemin kanak par la réintroduction des plantes, éradication des espèces envahissantes, mise en valeur de sa mangrove et de la forêt sèche, projet d'installation d'une pépinière sur site pour les besoins du chemin kanak, etc. (voir carte ci-jointe). Il est ainsi prévu une action de reboisement de la forêt sèche à l'ouverture de la conférence. Cette action s'inscrit dans le prolongement d'un partenariat établi par l'ADCK-CCT avec l'association SOS Mangroves, pour le suivi de la mangrove du site. En outre, dans le cadre de ses missions d'éducation à la culture, l'ADCK-CCT accueille depuis un an les journées Jeunesse Développement Durable (JDD), un programme créé par la province Sud. Cette année, l'événement aura lieu en juin 2020.

Enfin, au travers de ses missions de recherche et de collecte du patrimoine immatériel, les missions de l'ADCK-CCT viennent compléter les actions des provinces en matière de préservation de la biodiversité calédonienne. C'est ainsi que le département recherche et patrimoine de l'ADCK-CCT a effectué un travail d'inventaire toponymique sur la côte oubliée, depuis Borendi jusqu'à Unia. Il a permis de poser les fondements du classement du parc naturel de la côte oubliée, plus grand parc naturel terrestre de la Nouvelle-Calédonie, faisant ainsi de la Nouvelle-Calédonie l'un des rares pays au monde à atteindre l'objectif d'Aichi. C'est donc naturellement que l'ADCK-CCT s'inscrit aux côtés du gouvernement dans l'organisation de cette conférence de portée internationale.





10^e conférence du Pacifique insulaire

CONSERVATION DE LA NATURE ET AIRES PROTÉGÉES

Centre culturel Tjibaou
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

19-24 avril 2020



Agir pour la nature et la résilience du Pacifique

Usage du centre culturel Tjibaou

Tous les espaces du centre seront sanctuarisés pour l'occasion. Le centre sera également connecté au très haut débit durant cette période. Les espaces d'exposition seront disponibles selon la programmation établie par l'organisation du PROE. La boutique sera ouverte en continu.

Les espaces du centre culturel Tjibaou mis à disposition des organisateurs seront les suivants :

1. Ape-Vila : animations, stand, expositions, pauses café ;
2. Banian : marché de produits ruraux ;
3. Mwakaa et Falé Mwakaa : ateliers artisanaux, expositions ;
4. Bord de mer / Kâmi Yo : espace restauration ; chapiteau de retransmission de la conférence donnée en Sisia ;
5. Faré bord de mer : espace de préparations culinaires et de cuisine traditionnelle ;
6. Péruï / Village 1 : espace de repos, de rencontre et d'expositions, pôle télécommunications ;
7. Neshep : zone VIP de repos, de restauration et de discussion ;
8. Vinimoi : espace de travail et d'atelier ;
9. Accueil village 1 : espace d'exposition et de repos ;
10. Eman : projections et ateliers ;
11. Bwenadoo : espace de coordination ;
12. Réfectoire : espace de projection et ateliers ;
13. Salle multimédia : espace de projection et ateliers ;
14. Case Kanak : espace de projection et ateliers ;
15. Salle de réunion : espace de travail et d'ateliers ;
16. Studio : espace de stockage.





10^e conférence du Pacifique insulaire

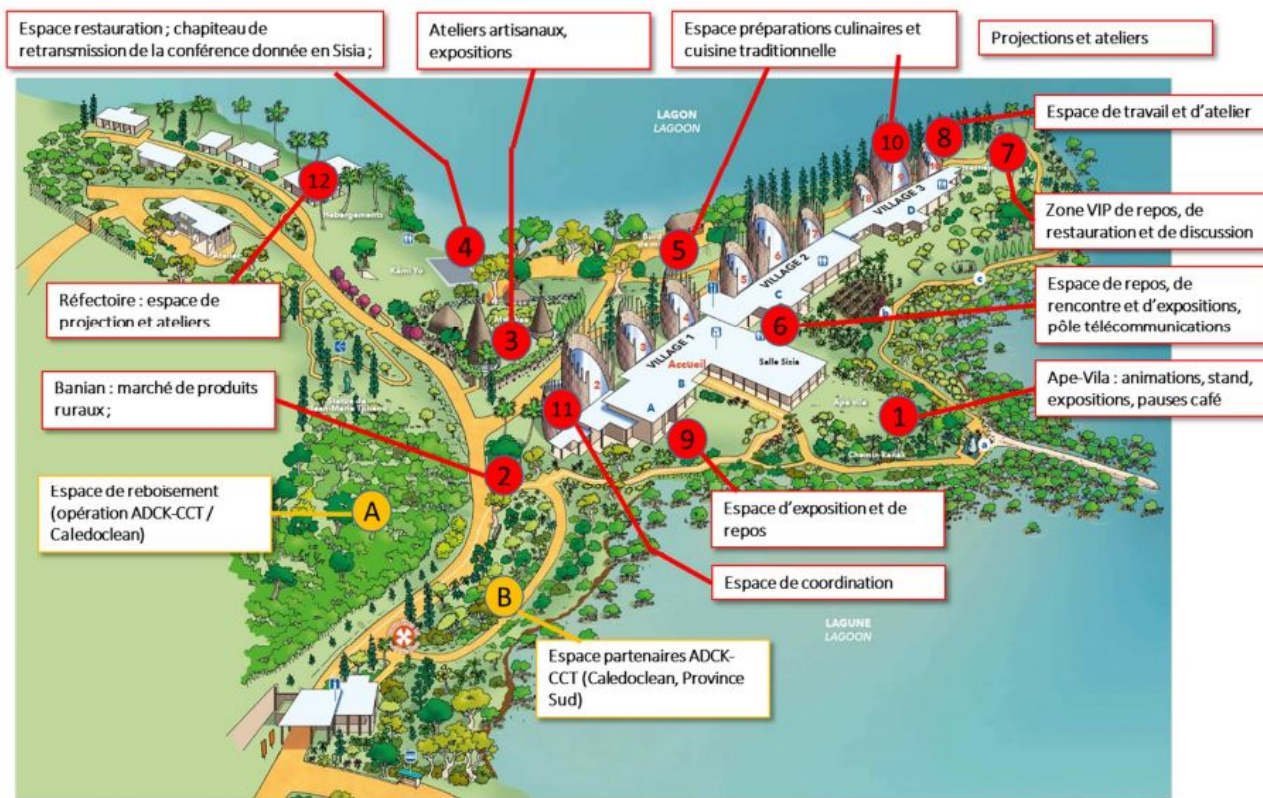
CONSERVATION DE LA NATURE ET AIRES PROTÉGÉES

Centre culturel Tjibaou
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

19-24 avril 2020



Agir pour la nature et la résilience du Pacifique



Contacts

- Amanda Wheatley et Juney Ward, du PROE : amandaw@sprep.org, juneyw@sprep.org
- Anne-Claire Goarant et Bettina Lê du service de la Coopération régionale et des relations extérieures (SCRRE) du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : anne-claire.goarant@gouv.nc, bettina.le@gpouv.nc
- Site internet de la conférence : www.pacificnatureconference.com
- Charles Vakié, secrétaire général de l'ADCK-CCT : c.vakie@adck.nc

